

Programme – J.217 Loi ELAN

Ouverture de la session

Introduction

- Rappel historique : des HBM aux PLUS
- Les circuits bancaires et le logement non aidé
- Les aides à la pierre
- Les aides à la personne
- Logement et hébergement

1. Les subventions

- Logements neufs
 - Subventions d'État (PLAI...)
 - Fonds structurels européens
 - Dépassement de charge foncière
 - Les collectivités territoriales
 - Action Logement
 - Autres
- Logements existants
 - ANAH
 - Autres (PAM...)

2. Les prêts

- Le rôle de la CDC
- Une ressource stable (livret A)
- Taux – durée – quotité
- PLA1 – PLUS : des prêts à taux aléatoire (incidences sur les bilans d'exploitation)
- PLS : un prêt locatif social ? Mixité des bénéficiaires
- PLI : une tentative de relance par la loi du 6 août 2015
- Un financement du logement, mais quel financement du suivi social ?

3. Action Logement : ordonnance du 20 octobre 2016

- Une seule structure d'encaissement
- Treize agences décentralisées (CRAL)
- Un financement indispensable à l'équilibre des opérations
- Un système de réservation au profit des salariés des entreprises cotisantes
- Réflexions sur le fonctionnement actuel et sur la réforme (cf rapport Baietto-Bert)

4. Les fonds propres

- Une ressource aléatoire et variable
- La vente de logements sociaux : accession sociale et constitution de fonds propres
- Planification dans les CUS
- Conséquences de la vente : la gestion des copropriétés
- La reconstitution des fonds propres dans la structure du bilan d'exploitation
- Les tendances (utilisation de prêts long terme ou renforcement des quotités de fonds propres pour les grands organismes ?)
- Réflexions sur les dépôts de garantie

Objectifs

- Comprendre les mécanismes et connaître les différents produits de financement du logement social
- Aborder l'accession sociale dans l'existant et le neuf sous l'angle juridique et financier

Personnes concernées

- Personnel des organismes de logements sociaux (inspecteur auditeur technique et administratif, inspecteur comptable et financier ...)

Prérequis

- Aucun

Méthodologie – Évaluation

- Support pour les apports théoriques Étude réflexive et interactive détaillée à partir de tous les textes de lois
- Les participants seront amenés à réaliser un montage d'une opération réelle sous la forme d'un cas pratiques, quiz...
- Un recueil des textes de lois sera remis à chaque participant
- Échanges interactifs
- Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

Animation

- Juriste, consultant en droit immobilier. Diplômé de l'IEP. Conseil des collectivités locales et de maîtres d'ouvrage.

Dates

29-30 juin 2020 / 15-16 octobre 2020

Prix

1310€ HT

Lieux

Paris 75009



CONTACT

Karine JAFFREDO



01 42 93 62 81



Formation-inter@ceflu.fr

www.ceflu.com

Clôture et évaluation de fin de formation